Liaison 3ème – Seconde
Groupe EPS

A – PARTIE DISCIPLINAIRE

I/ Faire connaître notre travail et en améliorer la diffusion

II/ Passer de la contrainte à la simplicité d'utilisation : mode d'emploi…

- **Intérêt :**

Pour répondre à cette question il faut aller chercher la réponse dans la réflexion sur la nécessité de mettre en œuvre une liaison 3ème – seconde. Sans vouloir refaire le premier stage, nous pouvons en rappeler quelques points : le taux important de réorientation ou de décrochage scolaire en classe de seconde amène à penser qu'il y a rupture entre deux monde (collège – lycée). Si la différence est nécessaire (sentiment pour l'élève de franchir des étapes), la somme des ruptures qu'elle crée (institutionnelle, pédagogique, organisationnelle, géographique, etc,…) rend souvent lourd le premier trimestre de seconde (pour l'élève bien sûr mais indirectement pour l'enseignant également). A ces considérations, n'oublions pas de rajouter qu'au même moment le corps de l'élève change, ses centres d'intérêts, doutes et motivations également.

L'idée est donc de soulager ce passage. Pour ce faire, le rythme et les exigences du lycée ne doivent pas être une découverte pour l'élève qui sort de 3ème. De la même manière, pour l'enseignant de lycée qui souhaite assurer une forme de continuité, l'élève de 3ème (avec son histoire, son vécu, ses apprentissages) ne devrait pas être un parfait inconnu pour lui. Aussi, pourquoi ne pas proposer une échelle de positionnement qui, à l'aide de curseurs, permettrait à l'élève de se situer sur un ensemble de critères. L'utilisation de cet outil serait commune au collège (3ème) et au lycée (seconde) et permettrait à l'élève de mieux se connaître au regard de ce que l'on attend de lui.

Le temps passé à remplir et exploiter de telles fiches.

Rappelons que c'est l'élève qui se situe sur sa fiche individuelle. Il est clair que l'enseignant ne peut pas rentrer dans une exploitation systématique de chaque fiche élève, surtout en début d'année scolaire. Ce qui va être intéressant c'est plutôt l'exploitation que fera l'enseignant des écarts de positionnement (ou non) entre le point de vue de l'élève et les siens. Aussi, s'appuyer de manière ponctuelle sur cette fiche individuelle, situe l'élève sur le rail de la continuité collège – lycée (ce qui servait de référence au collège sert également de référence au lycée : quels sont mes progrès, mes échecs ou mes réussites ?).

La transmission et de la récupération de telles fiches

Comme envisagé préalablement, les fiches élèves peuvent être placées dans le dossier scolaire de l'élève qui quitte le collège. Il appartiendrait à l'administration de rassembler les fiches et de les regrouper par classes. Une pochette serait alors transmise à l'enseignant quelques jours après la rentrée.

III/ Rendre l'outil plus pertinent .

La partie relative aux « caractéristiques spécifiques EPS » était préalablement composée de 4 aspects : axe de l'effort corporel, de l'engagement en EPS et AS, du respect des règles de fonctionnement et le nombre d'heures de pratique sur les 8 domaines d'activités. C'est ce dernier point que nous souhaiterions étayer aujourd'hui car il renseigne insuffisamment l'aspect « qu'a vécu l'élève en terme d'expériences corporelles ? ». Nous conviendrons qu'il semble plus pertinent de caractériser le parcours de l'élève en terme de compétences travaillées plutôt qu'exclusivement en terme de nombre d'heures de pratique. Aussi nous avons rajouté à notre outil la fiche « Etablissement scolaire ». Il s'agit de renseigner quelles sont les deux à trois compétences essentielles travaillées dans les APS choisies (sans rentrer dans les détails).

Dans le même état d'esprit, nous avons repris la partie transversale de notre outil et lui avons rajouté des liens avec le socle commun de compétences et connaissances. Il s'agit pour nous, professeurs d'EPS, de permettre à l'élève de pouvoir se situer au regard de différentes compétences du socle commun ; compétences s'exprimant bien sûr au sein de l'enseignement de l'EPS.

NOM : ………………..
Prénom :………………

Caractéristiques TRANSVERSALES (partie A)

(Placer une croix sur chaque axe en fonction du niveau de l'élève).

Etablissement scolaire précédent :

……………………………………..

Echelle de « l'effort consenti »

- Cherche à se dépasser, se surpasser. Attitude tenace et persévérante.
- Réalise les efforts demandés mais sans approfondissement.
- Peut réaliser un effort soutenu mais avec une sollicitation importante de l'enseignant
- Entre dans la tâche mais abandonne à la première difficulté
- Régulièrement hors tâche ou défaitiste

Echelle « d'engagement en cours et hors cours »

- Engagement systématique et prise de responsabilités diverses.
- Investissement assez régulier, plus diversifié.
- Investissement occasionnel, ponctuel. Ne s'engage que dans ce qui l'intéresse.
- Absence d'investissement

Echelle du « respect des règles de fonctionnement »

- Contribue à l'élaboration et au respect des règles. Est autonome dans leur application.
- Respecte les règles de fonctionnement quelque soit le contexte.
- Respecte les règles le plus souvent du fait de la présence de l'adulte référent.
- Respecte peu, voir pas les règles.

Caractéristiques TRANSVERSALES (partie B)

Compétences du socle commun retenues :	Acquis	En voie d'acquisition	Non acquis
La maîtrise de la langue française			
- S'exprime correctement dans la langue française			
- Utilise une terminologie adaptée et spécifique au cours d'EPS. Exemple en escalalde : dégaine, mousqueton, baudrier , etc…			
Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique			
- Sait se préparer à des efforts physiques variés			
- Connaît des relations importantes entre activité physique et organisme (par ex : gestion de l'effort)			
La culture humaniste			
- Dispose de connaissances historiques, culturelles sur les activités pratiquées			
- Sait faire preuve de fair play,			
Les compétences sociales et civiques			
- Respecte les règles communes de fonctionnement			
- Dispose des capacités pour travailler en équipe			
L'autonomie et l'initiative			
- Respecte des consignes simples			
- Sait s'auto-évaluer			
- A une bonne maîtrise de son corps			
- Sait nager			

NOM :…………………………......
Prénom : ………………………..

Caractéristiques SPECIFIQUES EPS

(Placer une croix sur chaque axe en fonction du niveau de l'élève).

Etablissement scolaire précédent :

……………………………………..

Echelle de « l'effort corporel»

- Est capable de dépasser ses limites sans se mettre en danger.
- Accepte et reconnaît l'inconfort corporel comme nécessaire au progrès.
- Accepte un inconfort corporel temporaire assujetti à un type d'effort ou à un contexte particulier.
- Refuse toute mise en jeu corporelle.

Engagement

en EPS

- Cherche systématiquement à progresser dans toutes les APSA
- S'engage dans toutes les APSA
- Participation inégale selon l'APSA proposée
- Grande passivité, voir refus de certaines APSA

en AS

- Engagement systématique et prise de responsabilités diverses.
- Investissement assez régulier, et diversifié.
- Investissement occasionnel, ponctuel. Ne s'engage que dans ce qui l'intéresse.
- Absence d'investissement

Echelle du « respect des règles de fonctionnement »

- Contribue à l'élaboration et au respect des règles. Est autonome dans leur application.
- Respecte les règles de fonctionnement quelque soit le contexte.
- Respecte les règles le plus souvent du fait de la présence de l'adulte référent.
- Respecte peu, voir pas les règles.

Fiche Etablissement scolaire : ……………………………..

Image du Projet d'E.P.S.
« Ce que l'élève apprend au collège »

ACTIVITES	Nombre d'heures de pratique	A.P.S. choisies	Compétences dominantes travaillées
Aquatiques			
Gymniques			
Artistiques			
A.P.P.N.			
Athlétiques			
Coopération / Opposition: Sports collectifs			
Physiques de Combat			
Opposition duelle : Sports de raquette			